

(Communiqué)

association des agences
conseil et création

Paris, le 15 avril 2025

L'AACC accueille quatre nouvelles agences

L'association des agences conseil et création, coprésidée par Bertille Toledano (BETC) et David Leclabart (Australie GAD), annonce l'adhésion de quatre nouvelles agences : ICS Agency, Just Happiness, Omnicom Reputation Group et The Utopia.

Ces arrivées traduisent l'attractivité d'un collectif qui fédère des agences aux profils variés et complémentaires. Elles apportent également une nouvelle énergie au sein de l'association, contribuant à enrichir les échanges et les réflexions.

Toutes les informations sur les agences de l'AACC et les missions de l'association sont à retrouver sur aacc.fr

CONTACTS

ANNABELLE ROUSSEAU
arousseau@aacc.fr

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

